

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

LE PREMIER BILAN COMMERCIAL DU KAMOURASKA PRÉSENTÉ

Saint-Pascal, le 20 avril 2022- Le bilan commercial du Kamouraska a été présenté aux municipalités et acteurs socioéconomiques le 30 mars dernier par la firme Demarcom. Cet outil de développement économique et territorial vise, notamment, à identifier les fuites commerciales et les opportunités d'affaires. Un tel diagnostic n'a jamais été réalisé dans notre région.

Ultimement, ce bilan commercial servira à mettre en place un plan d'action pour structurer le développement commercial du territoire, permettre la prise de décision éclairée (ex; investissements, implication des commerçants en place, réaménagement réglementaire, stimuler la prospection, etc.)

Cette photo de l'écosystème commercial a pu mettre en lumière l'offre et la demande sur le territoire, en fonction de la consommation des ménages. Également, il a identifié les fuites commerciales récupérables et non récupérables. Une fuite commerciale arrive quand le consommateur va répondre à ses besoins à l'extérieur du territoire. À titre d'exemple, les secteurs de l'alimentation et des services personnels (pharmacies, cosmétiques) ont été identifiés comme des fuites commerciales récupérables. Par récupérable, on entend qu'un marché et des opportunités d'affaires sont possibles. Au Kamouraska, ces dernières représentent plus de 230 millions. Par non récupérable, on entend des domaines dans lesquels il n'y a pas d'opportunités avantageuses, même pour la prospection.

Le préfet de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy, rappelle que ce bilan est le début d'un processus de développement. « Il nous fallait cette lecture pour mettre les bases sur un développement commercial stratégique. Ce bilan est un début et une opportunité de développement du secteur des commerces et services au Kamouraska. Il permettra, dans un deuxième temps, aux municipalités d'initier des actions en fonction de leurs outils réglementaires et de leurs compétences ».

Il rappelle du même coup que la MRC assurera un soutien technique via son service de développement territorial, pour conseiller lors de la prise de décision et offrir un accompagnement aux acteurs dans la mise en œuvre de leurs actions, pour que le bilan vive sur le terrain.

Formation d'un comité

Suite à la présentation, un comité formé de la MRC de Kamouraska, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, la SADC du Kamouraska, ville Saint-Pascal, l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal ainsi que de Développement économique La Pocatière a été mis sur pied. L'objectif est d'établir un plan d'action commun où toutes les parties prendront en charge la réalisation de ce dernier selon leurs rôles et responsabilités.



Contact;

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com

